

Déclaration intersyndicale CGT FO UNSA FSU préalable à la rencontre directions / syndicats DDE DDAF du 2 avril 2008

Monsieur le préfet, monsieur le préfigurateur, monsieur le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de l'Ardèche ; dans le cadre de la préparation de la fusion DDE/DDAF au 1^{er} janvier 2009, les représentants du personnel des deux services ont décidé de travailler ensemble.

Les organisations syndicales de la DDE et de la DDAF rejettent une fusion DDE / DDAF qui s'engage dans une logique de suppression massive de postes, d'abandon et de privatisation de pans entiers de missions de service public.

Cette fusion s'inscrit dans la logique de la Révision Générale des Politiques Publiques qui constitue elle-même un véritable outil de démantèlement de tout le service public tant sur le plan des missions que sur le plan du statut qui est directement menacé.

- Devant l'ampleur de ces projets et le bilan négatif tiré par les personnels et leurs représentants dans les services déjà fusionnés (effectifs non remplacés, missions mal définies, mal réparties ou abandonnées, GRH sans aucune lisibilité et aucune cohérence avec celles menées dans chacun des 2 ministères, ...) ;
- Devant la volonté affichée du gouvernement de poursuivre et même d'accélérer la baisse du nombre de fonctionnaires, dans une logique comptable en contradiction avec les discours et les écrits du ministre d'Etat Jean-Louis Borloo en charge de mettre en œuvre les engagements pris lors du Grenelle de l'environnement ;
- Devant la dégradation inadmissible des conditions de travail avec des conséquences sur la santé des personnels, liées aux réorganisations successives, aux changements de métiers, aux réformes mal préparées, au manque de personnel, à la gestion individualisée des carrières et des rémunérations et à la non reconnaissance du travail et des qualifications des agents ;

Les syndicats tiennent à vous faire savoir qu'ils appelleront l'ensemble des personnels de la DDE, et de la DDAF, les élus et les citoyens de l'Ardèche, à se mobiliser :

- Pour défendre l'exercice de nos missions à travers un service public de qualité au plus près des citoyens, élus et professionnels de notre département rural. Non à la création d'agences, non au transfert des missions vers le privé (instruction de dossiers d'urbanisme et d'aides agricoles, ingénierie, logement, activités supports, ...).
- Pour construire une DDEA, qui soit un grand service technique départemental, reprenant l'intégralité des missions actuellement exercées par la DDAF et la DDE, et intégrant notamment les nouvelles missions résultant du Grenelle de l'environnement.
- Contre les suppressions d'effectifs et de moyens et pour un plan de recrutement sur des emplois statutaires nécessaires pour assurer toutes nos missions dans de bonnes conditions pour les usagers et les personnels et répondre aux évolutions de la société, notamment sur l'environnement, l'aménagement et le développement durable,
- Contre la casse programmée du statut de la fonction publique et des statuts de corps nationaux (développement de la précarité, contrats de droits privé, intérim, primes au départ, mobilités contraintes, réorientation professionnelle, gestion individualisée, individualisation des rémunérations, postes gelés pour cause de mutualisations,...),

En qualité de représentants du personnel, nous veillerons particulièrement à ce que la fusion DDAF/DDE soit réalisée dans l'intérêt de tous les agents et du service public.

D'ores et déjà, nous demandons à ce qu'un véritable esprit de concertation préside à ces travaux, que ceux-ci bénéficient de délais corrects, se fassent en dehors de tout préalable ou de contrainte (qui viendrait fausser l'exercice), qu'ils soient ouverts à l'examen de toutes les propositions qui pourront être apportées, que les organisations syndicales soient associées et les organismes paritaires consultés avant toute décision.

Dans cette optique, nous demandons à bénéficier de tous les moyens qui nous seront nécessaires en vue d'assurer au mieux notre rôle de représentants du personnel.

Nous demandons aussi que la concertation avec les élus et les administrés que Mr le premier Ministre vous a demandé d'organiser sur place, dans son courrier du 19 mars dernier, bénéficie de tous les moyens possibles pour aboutir à une définition partagée d'un service public adapté à notre territoire.